

CAHIER DE CHARGES

SERVICE IMPRESSION DE L'ATLAS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PARC NATUREL DE BOUHACHEM (MAROC)

**PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL POUR LE
DEVELOPPEMENT HUMAIN LOCAL DES COMMUNES RURALES DU NORD DU MAROC
ET DE COOPERATION TRIANGULAIRE AVEC LA MAURITANIE ET SENEGAL**

Accord de coopération 2014 entre l'Agence Andalouse de Coopération Internationale
pour le Développement et le Fond Andalou de Municipalités pour la Solidarité
Internationale

Séville, 26 Octobre 2018

I. HISTORIQUE

Le «Programme d'appui au renforcement institutionnel du développement humain local des municipalités rurales du nord du Maroc et à la coopération triangulaire avec la Mauritanie et le Sénégal» est financé par l'Agence andalouse de coopération internationale dans le cadre de l'accord de collaboration 2014 entre la Agence andalouse de coopération internationale pour le développement et Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale, pour l'exécution du programme d'action international.

L'objectif général du projet est orienté à la promotion du développement humain des collectivités locales au caractère rural, appartenant à la Fédération ANMAR à travers la mise en œuvre d'une série d'activités regroupées en deux axes.

Un premier axe visant à renforcer les outils de travail (formation, communication, planification, etc.) de l'ensemble des communautés rurales partenaires de la fédération ANMAR. Et, un deuxième axe visant de soutenir la mise en œuvre d'une partie importante du Plan d'Action du Groupement de Communes pour le développement durable du Parc Naturel de Bouhachem (GCDDPNB, en français), à travers une batterie d'activités axées sur le renforcement de la gestion de ce groupement.

Les résultats attendus du second axe sont l'amélioration de la gestion interne du groupement, l'appropriation du concept de parc naturel par la population locale, l'amélioration de l'accès au parc et l'information à son sujet et, enfin, la conception et l'équipement de l'écomusée du parc, construit à Laghdir.

Les activités prévues pour atteindre ces résultats seront mises en œuvre conformément aux clauses de l'accord spécifique signé en novembre 2016 entre le GCDDPNB et le FAMSÍ. Ces activités comprennent la préparation de l'atlas de l'économie sociale et solidaire du parc naturel de Bouhachem, dans lequel seront répertoriées l'ensemble de coopératives du territoire.

II. OBJET ET CHAMP D'ACTION

L'impression de l'Atlas de l'Economie Sociale et Solidaire du Parc naturel de Bouhachem en français.

III. CONTENU

L'atlas de l'économie sociale et solidaire devrait être une publication très visuelle, illustrée avec de photographies, de cartes, des illustrations renforçant les explications du texte en général, en utilisant également des boîtes à textes.

Mise en page du contenu et du matériel graphique et impression du document

L'entreprise gagnante doit produire la conception graphique et mise en page de l'atlas à partir du contenu informatif et le matériel graphique que FAMSÍ fournira.

Le matériel doit être livré au FAMSÍ parfaitement conçu, dans des fichiers permettant son édition et des éventuelles rééditions ultérieures.

FAMSÍ fournira toutes les indications sur le projet (logos, titre, etc.) et les crédits qui devraient être inclus dans la couverture.

Le GCDDPNB fournira d'anciens guides et scripts sur lesquels s'inspirer de l'utilisation des couleurs afin de suivre la même ligne esthétique pour les publications liées au parc.

IV. CHRONOGRAMME ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Les tâches envisagées dans ce dossier doivent être développées dans deux semaines à compter de la date d'attribution du même. Les phases envisagées par le projet sont :

Tirage du guide. L'entreprise gagnante doit imprimer l'atlas en 200 exemplaires par ses propres moyens ou en sous-traitance.

L'impression de l'atlas se fera en tenant compte des indications suivantes :

- Dimension : 21x15 cm
- N°m. de pages: 80
- Intérieur : Impression en couleur sur papier C170 gr, y compris carte pliable de 40x40 cm
- Couverture : impression couleur sur papier C250gr et plastification mate

L'entreprise gagnante aura deux semaines au total pour effectuer cette tâche.

Remise du matériel demandé. Le soumissionnaire retenu doit soumettre la publication entièrement formatée et avec l'approbation du FAMSÍ et du GCDDPNB.

La livraison du matériel final en version numérique sera dans le format et / ou les fichiers convenus par la société gagnante et le FAMSÍ afin de permettre à ce dernier à la fois l'impression ultérieure de l'atlas, comme la réalisation ultérieure des changements et des réimpressions.

Méthodologie de travail

La méthodologie à employer reposera sur la tenue de réunions avec les équipes du FAMSÍ au Maroc et du Groupement de communes de Bouhachem.

V. CONSIDÉRATIONS D'INFORMATION ET DE PROPRIÉTÉ

Information de base

Le FAMSÍ fournira des informations qu'ils jugent appropriées en lien à l'objet de ce travail.

Toutes les informations que le FAMSÍ fournit à la société sont de sa propriété ou du Groupement de communes de Bouhachem et ne peuvent pas être utilisées dans les travaux futurs de la société, soit comme référence, soit comme base, sauf autorisation expresse et par écrit du FAMSÍ.

Confidentialité de l'information

Aucune information sur l'œuvre ne peut être transférée à des personnes ou entités non explicitement mentionnées à cet égard dans le contrat sans le consentement écrit de FAMSÍ.

Propriété du résultat du travail

Tous les résultats et documents réalisés dans l'exécution des travaux faisant l'objet du présent cahier des charges seront la propriété du FAMSÍ et du GCDDPNB, qui pourront les reproduire ou les divulguer en tout ou en partie. Pour cela, l'entreprise doit acquérir les droits de tous les éléments soumis au droit de la propriété intellectuelle (images, textes, etc.) pour les transférer à travers un document au FAMSÍ et au GCDDPNB.

VI. LIEU ET FORME DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

La proposition sera présentée en format numérique aux adresses suivantes : contrataciones@andaluciasolidaria.org, eva.gallardo.ext@andaluciasolidaria.org et sergio@andaluciasolidaria.org, ou par courrier postal à: Avda De la Constitución, nº 24, Pasaje de los Seises, Plá 1ª, 41004, Séville à la Att. DE RECRUTEMENT (OBJET : ATLAS ESS PNB / CONVENTION 2014), avant les 15h00 du **15 novembre 2018**, avec les informations suivantes dans le corps: référence assignée à l'activité objet du contrat, nom et prénom de l'enchérisseur ou de la dénomination sociale de la société, NIF ou CIF, ainsi que la désignation d'une personne de contact, numéro de téléphone, numéro de fax et l'adresse e-mail où FAMSÍ peut s'adresser.

VII. DOCUMENTS REQUIS

Les documents suivants doivent être incorporés dans la documentation requise, sous forme numérique ou documentaire :

- A. REGISTRE DE COMMERCE AU MAROC
- B. DECLARATION SUR L'HONNEUR SIGNEE (ANNEXE I)
- C. OFFRE ECONOMIQUE. L'offre économique sera incluse, exprimant sa valeur en euros. Un budget détaillé doit être soumis. Dans les offres sont compris, à toutes fins, les taxes de toutes sortes qui imposent les différents concepts sans être en aval en tant que ligne indépendante. Par conséquent, il sera considéré que la TVA et les autres taxes applicables à ce contrat sont incluses dans l'offre économique soumise. Les offres économiques qui contiennent des omissions, des erreurs ou des suppressions qui empêchent une connaissance claire de leur contenu, ni celles qui sont considérées comme disproportionnées ou anormales ne seront pas acceptées.

ANEXO I. CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con
DNI/NIF como representante de
la Entidad.....
..... con CIF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En, a de de 2018.

Firma